



# Conditions générales d'utilisation

## Association Brindilles

### 1 CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX ATELIERS :

Les réservations des ateliers ponctuels (familles, tout-petits, stages vacances, soirées, Bibli-forêt, ateliers potager, ateliers philo) sont effectuées via le site Hello Asso (liens d'inscription présents sur notre site Internet).

Les réservations pour les ateliers annuels Farfadets et Robinsons sont effectuées par mail, téléphone ou en direct au forum des associations. L'inscription est effective à réception du dossier d'inscription complet et du paiement.

### 2 DOCUMENTS À REMPLIR

Pour les ateliers effectués par les enfants sans leurs parents (stages vacances, ateliers Farfadets et Robinsons, ateliers potager, atelier philo) il est impératif de remplir les documents suivants :

- Autorisations parentales (droit à l'image et autorisation de participer aux activités)
- Fiche sanitaire
- Attestation d'assurance responsabilité civile du contrat des parents au nom de l'enfant
- Justificatif de quotient familial CAF

Pour les autres ateliers en présence d'un accompagnateur, il peut être demandé lors de l'inscription de remplir une autorisation de droit à l'image en indiquant ses préférences.

### 3 TARIFS

Les tarifs sont fixés par le conseil d'administration. Ils tiennent compte des coûts de fonctionnement de l'association et des coûts d'achat du matériel.

Pour les activités sans les parents : Tarification différente en fonction du quotient familial

Pour les activités avec les parents : Tarification adhérents / non adhérents

### 4 MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements se font via le site Hello Asso (liens d'inscription et de paiement sur le site Internet de l'association)

À l'exception des paiements aux ateliers annuels qui peuvent être effectués

- par chèque à l'ordre de l'association Brindilles. Un paiement au trimestre est possible.
- Via Hello Asso, avec le lien envoyé par l'association à réception de la demande d'inscription.

Tout paiement devra être effectué au minimum 48h avant l'activité. L'absence de paiement entraînera l'annulation de la réservation.

#### 5 CONDITIONS D'ANNULATION :

**Annulation par le participant 48h à l'avance** : pour raison impérieuse médicale ou familiale : un avoir pour une autre activité vous sera proposé. (Un certificat médical peut être demandé)

**Annulation par le participant moins de 48h avant l'activité** : dans ce cas de figure, nous ne pourrions pas proposer d'avoir ou de remboursement, mais il est possible de proposer sa place à une autre famille.

**Annulation d'un atelier ponctuel par les organisateurs pour cause d'orage ou de vent** : Report de l'activité à une autre date si c'est possible ou avoir pour une autre activité.

**Annulation d'un atelier hebdomadaire par les organisateurs pour cause d'orage ou de vent** : Pas de report d'activité

**Annulation par les organisateurs pour cause d'absence de l'animatrice** : report de l'activité à une autre date, avoir ou remboursement le cas échéant.

#### 6 SÉCURITÉ ET SANTÉ :

Lors des ateliers famille, Tout-petits, Bibli-forêt et Soirées, les enfants viennent avec un adulte accompagnant et sont placés sous la responsabilité de celui-ci.

Lors des ateliers Robinsons, Farfadets, potager, philo ou stages vacances les parents remplissent une fiche sanitaire et une décharge visant à autoriser leurs enfants à participer aux activités de l'association.

Les activités en plein air comportent des risques dont les parents déclarent être conscients.

Bien que très rares, des incidents peuvent arriver (glissade, blessure liée à l'utilisation d'outil...) L'équipe est formée à intervenir en cas d'urgence (PSC1) et le représentant légal autorise l'animateur à confier l'enfant aux services d'urgence (Samu, pompiers) et à prendre toute décision appropriée pour assurer la sûreté et la santé de l'enfant.

#### 7 DROIT À L'IMAGE :

Le représentant légal de l'enfant est invité à remplir une autorisation de droit à l'image sur laquelle il indique ses préférences pour lui-même et son enfant.

